

# **Prêtres africains en Occident**

**« Dossiers, études et documents » (D.E.D.)**  
**Collection fondée et dirigée par Jean MPISI**

Sous ce titre de collection, nous voulons proposer une manière plus ou moins objective, pédagogique et concise, de connaître ou faire connaître certains faits ou certains thèmes. La langue utilisée serait accessible à toutes les catégories sociales : aux lycéens, aux universitaires et aux autres.

Concrètement, la collection entend poursuivre un quadruple objectif. Premièrement, elle produira des *monographies* sur un sujet précis d'histoire, de science, de philosophie, de religion..., sur un pays ou une région du monde (guide), sur une personne (biographie), etc. Deuxièmement, elle publiera des *documents* (des témoignages, des textes inédits provenant d'institutions plus ou moins officielles...), en les précédant d'une introduction utile ou en les habillant avec des commentaires appropriés. Troisièmement, elle s'attellera à éditer les *travaux* d'enquête des étudiants (à partir des résultats condensés de leurs mémoires ou de leurs thèses de doctorat), ainsi que les travaux des chercheurs universitaires ou indépendants (à partir de leurs investigations professionnelles ou de leurs réflexions). Quatrièmement, elle tentera d'*expliquer l'actualité*, chaque fois que celle-ci sera focalisée sur un pays ou sur un thème, en allant à la source et en dégagant les enjeux, afin que l'événement garde toujours son actualité même si on la lit dans dix ans...

**Premières publications** (mai-juin 2008) :

- Esdras KAMBALE BAHEKWA, *Du Shaba au Katanga. A propos du « massacre » de l'Université de Lubumbashi et de la période pré-insurrectionnelle (1990-1993).*
- Jean MPISI, *Kivu, RDC : La paix à tout prix ! La conférence de Goma (6-23 janvier 2008).*
- Jean MPISI, *Le Kivu pour la paix. Les Actes de la Conférence de Goma (janvier 2008).*
- Jean MPISI, *Traite et esclavage des Noirs au nom du christianisme.*
- Jean MPISI, *Les papes et l'esclavage des Noirs. Le pardon de Jean-Paul II.*
- Jean MPISI, *Les évêques africains et la traite négrière : « Pardon de l'Afrique à l'Afrique ».*
- Jean MPISI, *Les prêtres africains en Occident. Leur mission et restrictions vaticanes sur leur séjour.*

Jean Mpisi

# **Prêtres africains en Occident**

**Leur ministère et restrictions vaticanes  
sur leur séjour**

**L'Harmattan**

**© L'HARMATTAN, 2008**  
**5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris**

<http://www.librairieharmattan.com>  
[diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr)  
[harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)

ISBN : 978-2-296-05876-7  
EAN : 9782296058767

**“Notre Eglise de France a besoin d’eux. Et l’Eglise d’Afrique qui est pauvre en argent est souvent riche en dynamisme spirituel, en nombre de prêtres et de catéchumènes. Alors que nous, en France, sans être riche en argent, nous sommes plus pauvres en prêtres et en dynamisme spirituel.”**

[www.catecatho.com/bugeat/septembre2003.htm](http://www.catecatho.com/bugeat/septembre2003.htm)

**“Nous, Européens, nous nous considérons comme les évangélisateurs de l’Afrique, en oubliant l’histoire antique de l’Eglise africaine. A présent, on ne peut pas exclure de voir des prêtres africains assurer la première évangélisation dans les grandes villes européennes.”**

Mgr Amédée Grab, évêque de Coire en Suisse et président de la Conseil des Conférences épiscopales d’Europe (C.C.E.E.), 2004.

**“Ce printemps de l’Eglise, c’est le fruit de l’expansion missionnaire en Afrique et en Asie. Ce que vous nous avez donné, nous pouvons maintenant vous le redonner. Mais êtes-vous prêts à vous ouvrir à une autre expérience ecclésiale, à approfondir votre sens de l’Eglise au contact d’une autre manière de vivre l’Eglise ? Cela suppose l’humilité dans la rencontre de l’autre.”**

Mgr Sara, ancien archevêque de Conakry, secrétaire de la Congrégation pour l’Évangélisation des peuples, in *Eglise en Eure-et-Loir*, 21.02.2004, p. 7.



*Première partie*

***Les prêtres africains  
en mission en Occident***





# 1

## En Seine-Saint-Denis, une Eglise « polyphonique », « arc-en-ciel », sans frontières

### Une messe à la congolaise, en Seine-Saint-Denis

Un concert de gospel à l'américaine ? Non, une messe ! Une messe à l'africaine, à la congolaise ! A Kinshasa, ou ailleurs au Congo ? Non, au Blanc-Mesnil, en pleine France !

En effet, le dimanche 12 novembre 2006, pendant trois bonnes heures, soit de quinze heures à dix-huit heures, une messe « exotique » très animée se déroule à l'église Saint-Charles au Blanc-Mesnil, une commune de la Seine-Saint-Denis, en France. C'est une liturgie populaire, pendant laquelle les participants vivent un intense moment de communion avec Dieu.

Une multitude de prélats l'officient. Trois évêques : Mgr Dominique Bulamatari, l'un de quatre évêques auxiliaires de Kinshasa ; Mgr Hervé Itoua, ancien évêque de Ouesso au Congo-Brazzaville ; et Mgr Olivier de Berranger, l'évêque hôte du diocèse de Saint-Denis. Ils sont entourés d'un prêtre français (le Père René Tabard, responsable de l'aumônerie congolaise locale) et de quelque huit prêtres congolais en mission en Occident.

Pendant que les ministres s'habillent, les instruments de musique africains, en particulier le tam-tam et la guitare, sont joués et le peuple esquisse un mouvement de danse. Puis, dans une fumée d'encens, les ministres, partant du fond de l'église, se dirigent vers l'autel en dansant également<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La danse : une innovation introduite en Afrique par les Congolais de Kinshasa dans la célébration eucharistique. Souvent elle a été et est encore critiquée comme une sorte de « profanation » du sacré. Non, ne cessent de rétorquer les évêques congolais : c'est la manière congolaise de louer le Seigneur. C'est une danse « sacrée », à distinguer de la danse « profane » rencontrée pendant les manifestations de réjouissance populaire. Pourquoi la danse dans une messe ? Réponse du P. Englebert Mveng, un des initiateurs

---

camerounais du rite africain de la messe (*L'art de l'Afrique noire*, Mama, 1964, p. 81) :

“La danse est l’expression souveraine de l’art africain. En elle, rythme, mélodie, parole, geste synthétisent dans le corps humain l’espace et la durée dans leur capacité d’expression. C’est aussi la forme la plus dramatique de l’expression culturelle africaine, car elle est la seule où l’homme, en tant que refus du déterminisme de la nature, se veut non plus seulement liberté, mais libération de sa limite... Il ne faut pas oublier que si, en Afrique, on sème, on récolte, on tisse, on forge, tout cela se danse avant de passer à la routine quotidienne, tout cela est geste religieux avant de devenir travail et technique de production. [...].

La danse est l’expression sacramentelle de la religion africaine, car elle permet au geste quotidien de retrouver dans le mystère vital qui la transmet son accomplissement et sa signification. Elle est un élan mystique, qui essaie de traduire l’impuissance de l’homme à franchir l’abîme qui le sépare de Celui qui est la Vie en qui il cherche sa plénitude.”

Le P. Laurent Mpongo, un des principaux architectes du rite congolais de la messe, écrit dans la même optique (“Evangélisation et liturgie”, dans *Telemu*, 2, Kinshasa, 1976, 3, p. 14) :

“Manifestation de l’Eglise, les célébrations liturgiques revêtent des aspects culturels. En effet, elles recourent au langage gestuel ou mimique. De la sorte, toute célébration liturgique est, par nature, mimodramatique et trouve son expression pleine dans un geste global. Celui-ci comprend la parole, la gesticulation, la danse, des réalités culturelles et cosmiques dont l’ensemble constitue l’expression humaine.”

Sur la pertinence de la danse dans la liturgie, lire par exemple : H. Ya Kuiza Nguezi, “L’Evangile qui invite à la danse ! Quels signes d’espérance pour notre temps ?”, *Mission de l’Eglise*, juillet-septembre 2004, n° 144, pp. 63-69.

En 1946, Jean Daniélou (*Le mystère du salut des nations*, Seuil, 1946, p. 58) prophétisait :

“Le jour où le monde noir sera christianisé, on pourrait prévoir dans cet ordre un développement sacramentel, liturgique prodigieux, un art de l’Eglise, un retour à la danse sacrée (après tout, David dansait bien devant l’Arche, et la danse est un moyen pour louer Dieu comme les autres) qui nous est étranger [à nous Blancs]. Je ne vois pas du tout comment les Noirs pourraient louer Dieu sans danser, car la danse est tellement dans tout leur être qu’elle fait partie intégrante de leur civilisation. Avec eux, nous retrouvons le sens liturgique de la danse sacrée.”

Présidé par Mgr Bulamatari, lequel est assisté par Mgr Itoua et Mgr de Berranger, l'office, qui se déroule entièrement en lingala (la plus parlée de quatre principales langues vernaculaires du Congo), avec cependant quelques « intrusions » du français, commence avec l'*acclamation* de la Bible, d'où sera tirée la parole de Dieu à partager ensemble. Se joignant aux battements et/ou aux sons des instruments musicaux, les chants de la chorale (auxquels se mêlent les voix des fidèles) rythment la célébration liturgique, soutenant les propos du célébrant, ou les entrecoupant. Le président de la cérémonie apporte l'encens, l'allume et encense la Bible. Ensuite, quelqu'un portant une grande croix en bois se porte en tête de la procession. Le président sort le premier, muni de la Bible, qu'il montre à l'assemblée. Celle-ci accueille le Livre saint avec une acclamation nourrie. La Bible est ensuite remise au diacre ou au maître des cérémonies, qui se place au centre de la procession, devancé par le président. La procession s'ébranle, pendant laquelle l'un des servants continue d'encenser la Bible. Lorsqu'elle arrive à l'autel, le célébrant installe la Bible et chacun des ministres prend la place qui lui a été prévue.

Pendant tout ce temps est entonné un chant d'entrée qui invite à accueillir l'ensemble de concélébrants ; il est libellé en kikongo, l'autre principale langue vernaculaire du Congo<sup>1</sup>. En lingala, un deuxième chant d'entrée acclame nommément Papa Dominique, qui représente l'Eglise de Kinshasa, et Papa de Berranger, évêque de Saint-Denis.

Le dernier chant d'entrée s'arrête. Le P. Tabard explique brièvement que le rite congolais est célébré tous les trois premiers dimanches du mois, organisé par l'aumônerie congolaise. Puis Mgr Bulamatari invite les fidèles à s'unir en esprit à Dieu, aux saints, avec une référence directe aux ancêtres africains qui ont vécu dignement et sont morts avant eux.

---

<sup>1</sup> Eee ! eee ! beto tala mbuta nganga yandi yayi kele kwisa aa ! (regardons le grand prêtre qui vient)

Eee ! eee ! beto tala mbuta nganga yandi yayi kele kota ! (regardons le grand prêtre qui entre)

Yandi kele tata na beto, mbuta na beto, ntumwa ya Yezu, tata mameme... (il est notre père, notre aîné, l'apôtre de Jésus, le berger...).

Leur est dédié le *Gloria*, qui commence par un chant latin (*Ecce sacerdoce*) et se termine par un chant exécuté en kikongo (le *Nkembo*), tandis que le président et les ministres, suivis par le public, animent un mouvement de danse. La Parole de Dieu, issue de deux premiers textes bibliques, lues en lingala, est acceptée par des applaudissements et des cris de joie, accompagnés par des battements de tam-tam.

Après la lecture de l'évangile, en français, par un prêtre, intervient Mgr de Berranger. Celui-ci dit sa joie de se retrouver parmi les Congolais. Il y a deux ans et demi, dit-il, il avait eu le bonheur de présider une célébration eucharistique « à la congolaise » semblable, dans la cathédrale Notre-Dame du Congo, à Kinshasa<sup>1</sup>. Les Africains résidant en France, poursuit-il, ont leur place dans l'Eglise locale. Ils doivent prier comme chez eux, avec leur âme et selon leurs coutumes, mais en tenant également compte des mentalités socioculturelles du pays et de l'Eglise qui les accueillent !

Puis Mgr Bulamataru commente – non sans emphase – en lingala l'évangile du jour (selon saint Mathieu, chapitre 12, versets 38-44). Celui-ci parle de la veuve qui n'avait fourni que deux pièces à Dieu, alors que les autres se vantaient d'avoir contribué pour plus d'argent. Aux yeux de Dieu, c'est cette pauvre femme qui avait beaucoup donné ! Dieu ne voit pas comment nous nous habillons, ou ce que nous donnons comme denier de culte, mais il ne considère que notre intention, notre

---

<sup>1</sup> L'évêque de Saint-Denis se trouve en effet à Kinshasa en 2004, pour participer à l'important congrès international de missiologie *Tertio millennio* qui y a lieu du 11 au 17 juillet 2004 sur le thème « L'avenir de l'activité missionnaire de l'Eglise ad gentes. Perspectives pour le XXI<sup>ème</sup> siècle ». Cette rencontre a attiré des quatre coins du monde membres de la curie romaine, évêques africains, quelques évêques occidentaux, experts laïcs ou ecclésiastiques. Elle a débuté ses travaux par une concélébration eucharistique en la cathédrale Notre Dame du Congo, au cours de laquelle ont été soulignés les objectifs de cette importante rencontre. Mgr Olivier de Berranger a compté parmi les intervenants. Dans sa conférence, il a esquissé la perspective théologique dans laquelle la parole johannique invite à étudier la question de la mission ; il a insisté sur la question de l'aspect de l'universalisation du droit, celui de la formation au juste esprit d'entreprise et du dialogue des cultures...

cœur. L'allusion est naturellement faite aux nombreuses Eglises sectaires d'Africains, qui évitent soigneusement d'évoquer la parabole de la veuve et n'insistent que sur la dîme, en prétextant qu'un vrai enfant de Dieu est celui qui sort de sa poche à chaque célébration liturgique le dixième de ses revenus hebdomadaires ou mensuels, voire plus d'argent ; le don de celui-là lui sera rendu par Dieu au double, au triple, au quintuple, voire au centuple !

Après l'*homélie*, le *Credo* est simplement cité. Un pont est ensuite établi entre la *liturgie de la Parole* et celle de l'*Eucharistie*. Les deux liturgies sont enrichies par un flot de mots, dits et redits avec une sonorité et une tonalité particulières, des images et des gestes pris dans la vie quotidienne, le tout rythmé par les instruments de musique, les chants et la danse. La liturgie eucharistique commence avec le rite pénitentiel, pendant lequel chaque fidèle adopte une attitude de contrition ; la prière pénitentielle est dite en swahili (*Bwana utuhurumiye*). Mgr Bulamatari utilise des images frappantes, pour signifier que les péchés de celui qui accepte de s'amender sont noyés dans les eaux profondes et silencieuses de ta miséricorde de Dieu !

Le rite pénitentiel se termine avec l'aspersion de l'eau bénite sur l'assemblée : pendant que l'on chante en français *Miséricorde insondable*, Mgr Bulamatari prend plaisir à asperger abondamment chaque rangée de fidèles, lesquels se signent chaque fois. Une prière universelle est chantée en kikongo, lingala et ciluba (*E tata e ndima e yoka losambo la bana ba yo e* : Père, accepte et écoute la prière de tes enfants).

Pendant l'*offertoire*, une dizaine d'hommes, de femmes et d'enfants vêtus d'habits tissés de wax, apportent aux trois évêques les offrandes des fidèles (divers fruits dans des paniers, légumes, fleurs, et pas seulement de l'argent), en entonnant trois chants similaires, en lingala, en kikongo et en ciluba (*Tokokende Ielo epai ya Nzambe* : Nous nous présentons à Dieu pour lui offrir les cadeaux venus de la paroisse, des parents, de la chorale et des chrétiens). Mgr Bulamatari place les offrandes sur l'autel, les encense et se lave les mains. Il invite l'assemblée à lever les mains pour la grande *Prière*

*eucharistique*, pendant laquelle il invoque Marie et les saints (dont Saint-Charles, nom de l'église où se déroule la messe), ainsi que les ancêtres des Congolais. Ces ancêtres, dont les fidèles prolongent la vie, ont, pendant leur existence terrestre, favorisé la communion et l'entente parmi les hommes ; leur exemple a marqué nos sociétés ; ils ont servi Dieu en toute honnêteté. Jésus-Christ est présenté à ces ancêtres, comme Fils de ce Dieu ; il est venu chez nous en Afrique et nous l'avons reçu ; accueilli, il a renforcé notre vie, cette vie à laquelle les ancêtres ne cessent d'être présents. Que ces ancêtres soient donc avec les fidèles qui participent à la présente célébration eucharistique ! L'assemblée répond : "Soyez avec nous !" ... Puis l'évêque auxiliaire de Kinshasa bénit les offrandes et remercie ceux qui les ont fournies.

Le *Notre Père* est chanté en lingala. Après, Mgr Bulumtari invite les fidèles à se donner le signe de paix : ce ne sont pas des simples poignées de main, mais des longues salutations ou embrassades bruyantes et joyeuses, rythmées par les battements de tam-tam et les notes de guitare, et auxquelles se mêle d'ailleurs l'évêque lui-même (l'on se serre les deux mains à l'africaine, les moins âgés s'inclinant ou s'agenouillant devant les aînés)...

Le *sanctus* est chanté en lingala (*Yo mosantu* : Toi qui est saint), tandis que l'*agnus dei* est chanté en français (*Agneau de l'Alliance*). De même, pendant la *communion*, qui attire pratiquement toute l'assemblée, laquelle se dirige en trois files vers chacun de trois évêques, la chorale entonne en lingala un premier chant (*Kende Kristu akobenga yo* : Va, le Christ t'appelle) puis un deuxième (*Yezu yo nde bolingo* : Jésus tu es amour).

Ainsi vient d'être décrit le déroulement de la messe de « rite congolais », mise au point par les évêques du Congo-Kinshasa dans les années 1970 et reconnue par le Siège apostolique en 1988<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Dans notre livre, *Le cardinal Malula et Jean-Paul II, dialogue difficile entre l'Eglise africaine et le Saint-Siège* (L'Harmattan, 2005, pp. 214-242, 414-424), nous décrivons en détail le « rite congolais » (alors « zaïrois ») et son cheminement fastidieux vers sa reconnaissance par Rome.

La messe va se terminer. Mgr Bulamatari dit la joie des prêtres qui l'ont dite. "Eh vous, avez-vous eu cette joie ?", lance-t-il en lingala à la foule. Celle-ci répond en battant les mains : "Esengo (la joie) !". Il s'excuse auprès de Mgr de Berranger que la cérémonie liturgique ait été longue (trois heures) ! C'est ainsi : le temps ne compte pas, n'est pas chronométré d'avance, pour les Africains quand ils doivent célébrer un événement important. L'évêque congolais appelle l'assemblée à remercier son homologue français pour sa patience et surtout pour avoir accepté de partager la joie des Congolais de louer Dieu selon leur génie. Vivats nourris.

Puis l'adjoint de l'archevêque de Kinshasa ajoute, à l'intention de ses compatriotes : "Nous les catholiques pouvons aussi louer en chantant et en dansant notre Dieu comme le font les sectes. Pourquoi alors chercher à quitter notre sainte Eglise catholique pour aller chercher à prier dans ces mouvements prétendument chrétiens ? Nous sommes la grande Eglise de Dieu et nous le demeurerons !..." "Amen !", répond l'assemblée, qui applaudit sans fin. Mgr Bulamatari continue : "Nous sommes une seule Eglise. Je célèbre la messe ici chez Olivier, comme celui-ci peut célébrer la messe chez nous à Kinshasa. Nos prêtres congolais qui vivent ici en Europe travaillent avec l'accord de l'évêque de leur diocèse d'origine et de celui de l'évêque du diocèse qui les accueille. Si un prêtre n'a pas ce mandat, il ne peut nullement exercer un travail pastoral..." A bon entendeur, salut !

Puis le journaliste Kasongo Mwema Yamba Yamba, un des piliers de l'aumônerie catholique congolaise de l'Ile-de-France organisatrice de la messe, lit un communiqué provenant du cardinal Etsou. Dans ce mot, l'archevêque de Kinshasa demande aux Congolais de participer à la collecte d'une somme d'argent qui doit aider à l'installation d'une chaîne de télévision catholique dans la capitale congolaise. "Beaucoup de sectes ont leur télévision à Kinshasa, pourquoi pas nous Eglise catholique ?", commente Mgr Bulamatari, qui ajoute :

"Pendant longtemps, les autorités politiques, conscientes de notre indépendance et de notre sens critique, ont refusé de nous donner l'autorisation d'avoir une chaîne de télévision, alors qu'elles l'accordaient plus ou moins facilement à des petites

Eglises prêtes à servir leurs intérêts égoïstes. Surtout, ces autorités ont eu peur que nous puissions nous servir de notre télévision pendant la période de transition politique préparant aux élections. Maintenant que les élections sont terminées, elles viennent de nous fournir un canal dans l'espace médiatique congolais !... A vous, frères catholiques de France, de nous aider à réaliser notre vieux rêve. Celui qui contribuera pour une somme d'argent sera cité dans nos différents bulletins paroissiaux, au cours des messes et à notre radio... Enfants de France, faites avancer votre Eglise du Congo !...»

Itē missa est. Les gens se dispersent dans la joie...

Voilà pour la célébration eucharistique à l'africaine ayant eu lieu à Saint-Charles, au Blanc-Mesnil. Le même rite peut être célébré à la demande partout, mais il n'est pas nécessaire que les Africains résidant en Occident louent toujours le Seigneur selon leurs coutumes. Le plus souvent d'ailleurs, ils se joignent à leurs hôtes occidentaux pour suivre une messe de rite latin. C'est ce qui se passe par exemple aux paroisses d'Epina-sur-Seine, ville dans laquelle je réside.

### **Saint-Patrice, une paroisse à majorité négro-africaine**

Depuis l'année 2003, je suis un des catéchistes de la paroisse Saint-Patrice d'Orgemont, à Epina-sur-Seine, dans la banlieue parisienne.

C'est Françoise, une gentille Antillaise qui habite la même rue que moi, elle au 8 et moi au 12, qui m'avait sollicité. Françoise, souvent relayée par la Française blanche Isabelle, est l'un des « ordonnateurs » des activités paroissiales et des messes. Elle dirige une équipe dynamique d'une dizaine de catéchistes : quatre Antillaises, un jeune Africain, deux ou trois Françaises et moi.

Les Noirs s'affichent également nombreux dans la chorale : elle est dirigée par Antoine, un Congolais de Brazzaville, lequel est secondé ou relayé par un Antillais. De temps en temps, une ou deux autres dames noires et Sœur Marcelle, une religieuse française (aujourd'hui détachée de la ville), entonnent également les chants ou les versets chantés. Ceux-ci sont merveilleusement accompagnés à l'harmonium par Antoine ou par un Sri-lankais.



Les lectures d'épîtres ou d'autres textes sont généralement faites par toutes ces gens, mais aussi, accessoirement, par d'autres personnes, Blancs, Jaunes ou Noirs. Ces mêmes personnes sont également prêtes à donner la communion, aux côtés d'un ou de deux prêtres principaux.

Naturellement, les enfants reçus au catéchisme, les choristes et l'assistance au culte du dimanche sont majoritairement composés de Noirs d'Afrique ou des Antilles mais aussi d'Asiatiques (Tamouls, Vietnamiens...). Français et Portugais sont les rares Blancs que l'on voit...

Tandis que les fidèles africains et asiatiques comprennent enfants, jeunes et adultes de tous les âges, les Européens sont essentiellement vieux : en Europe, un monde « scientifique », les gens « normaux », dont l'âge oscille entre 15 et 50 ans, qui ont la vie avec eux, considèrent que la foi relève de la métaphysique, et constitue donc, en quelque sorte, une distraction, une perte de temps, voire un « opium du peuple », pour paraphraser les dirigeants des anciens pays communistes notoirement athées. Beaucoup de ces « gens normaux » ont délaissé les contraintes exigeantes de la foi chrétienne pour embrasser les croyances « exotiques » d'Asie, en particulier la « religion du zen », qui laisserait le pratiquant libre en lui offrant des possibilités d'extase mystique en communion avec des gourous moins sévères que le Christ ! Pour ces néo-croyants, « l'Esprit souffle où il veut », voulant dire par là que désormais Jésus n'avait plus le monopole de la foi !

Les Européens qui participent aux messes appartiendraient à la vieille génération, ou seraient des « gens normaux » qui, se sentant plus près de la mort, viendraient implorer Dieu pour leur pardonner leur insouciance ou leur indifférence religieuse de la « jeunesse ».

### **La Seine-Saint-Denis et la France, une terre évangélisée par saint Denis, un missionnaire étranger**

L'on comprend qu'Epinay-sur-Seine est une ville cosmopolite, se trouvant elle-même dans un département – le fameux 93, familièrement appelé le « 9-3 » – lui-même cosmopolite, la Seine-Saint-Denis. Créée le 1<sup>er</sup> janvier 1968, à

partir de la partie nord-est de l'ancien département de la Seine (24 communes) et d'une petite portion de Seine-et-Oise (16 communes) et située au nord-est de Paris, la Seine-Saint-Denis, avec une superficie de 236 km<sup>2</sup>, est l'un des plus petits départements français. Elle forme avec les deux autres petits départements touchant Paris (les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne) la petite couronne, c'est-à-dire la proche banlieue parisienne. Elle est connue en France comme la « ceinture rouge » de Paris, autrement dit le bastion historique de la gauche, et en particulier du parti communiste (PCF), dont le discours ferme contre le racisme, la xénophobie et toutes sortes d'exclusion séduit une population immigrée entrant en fraction importante dans le million et demi d'habitants du département. Cependant, depuis une vingtaine d'années, le Front national (FN), situé à l'extrême droite, est devenu l'un des principaux partis du département, qui est lui-même son fief régional.

Dans ce département, le *diocèse* a du mal à se situer entre un PCF qui cultive les valeurs de l'humanisme mais qui historiquement se méfie de la religion et un FN prétendant défendre le christianisme tout en s'en prenant aux étrangers.

Ce diocèse est relativement jeune : il a été créé en 1966. Le Père Le Cordier en a été nommé évêque le 9 octobre 1966, la même année que les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise étaient découpés pour former les nouveaux départements de l'Île-de-France.

Pourtant, l'Église en ce département, elle, a une longue histoire. La ville tire son nom de Denis (parfois écrit Denys, du latin *Dionysius*, d'où les habitants de Saint-Denis sont des Dionysiens), un missionnaire venu d'Italie, vers 250 ou 270 après J.-C., pour évangéliser la France ; il aurait été le premier évêque de Paris (alors Lutèce), l'apôtre des Gaules. Il fonda plusieurs églises en France, avant d'être martyrisé, avec ses compagnons Rustique et Eleuthère, vers 272 pendant la persécution de Valérien. Les trois hommes furent mis à mort selon les uns à Montmartre (*mons Martyrum*) ou sur l'île de la Cité, selon les autres au lieu où s'élève aujourd'hui la ville de Saint-Denis.

Denis et ses deux compagnons furent ensevelis, vers 630, sur l'emplacement d'un cimetière gallo-romain. C'est à cet

endroit où s'élève aujourd'hui la basilique de Saint-Denis, qui fut pendant des siècles une des plus prestigieuses abbayes françaises, possédant une abbatiale (église d'une abbaye ou d'un monastère) ayant acquis le statut de cathédrale depuis l'érection du diocèse en 1966. Cette basilique-cathédrale accompagna l'histoire liée de la chrétienté et de la monarchie et continue à l'incarner.

En 475, sainte Geneviève (423-512), considérée aujourd'hui comme la sainte patronne de Paris (où elle mourut), du Diocèse de Nanterre (mitoyen de celui de Saint-Denis, où elle naquit) et... de la gendarmerie nationale française (pour avoir, grâce à sa force de caractère, convaincu en 451 les habitants de Lutèce de ne pas abandonner leur cité aux redoutables envahisseurs Huns et avoir détourné la colère d'Attila, leur roi, par ses prières), acheta les terres autour de Saint-Denis et fit établir une première communauté sur le site actuel de la cathédrale de Saint-Denis. Propageant le culte de Denis, elle fit construire à cet endroit une église qui fut agrandie à deux reprises sous les Mérovingiens (la première dynastie – dont le nom provient du roi Mérovée, grand-père légendaire de Clovis, roi des Francs de 481 à 511 – qui régna sur la majorité du territoire français et belge, du V<sup>e</sup> siècle jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle, immédiatement après l'occupation romaine de la Gaule). C'est notamment sous le roi Dagobert qu'en l'an 630, l'église abbatiale fut achevée, devenant une « basilique ». Dès le IV<sup>e</sup> siècle, ce qualificatif s'applique aux églises dont le plan reprend celui des bâtiments civils romains, dans lesquels était pratiqué le commerce et était rendue la justice ; souvent édifiées à l'extérieur des villes et sur la tombe d'un saint, ces églises étaient fréquemment à l'origine du développement d'un quartier ou d'un bourg, comme la ville de Saint-Denis, qui se constitua autour de l'abbaye et de son potentiel économique.

En 639, Dagobert fut le premier souverain français à se faire inhumer dans la basilique. En juillet 754, Pépin le Bref, le fils de Charles Martel, maire du palais, reçut dans la basilique le saint chrême royal des mains du pape Etienne II, et entreprit un nouveau sanctuaire. Sous cette dynastie (les Carolingiens), une église de plan basilical à trois nefs et à transept saillant fut construite ; elle fut rénovée au cours des âges, jusqu'au XIV<sup>e</sup>

siècle. C'est l'origine d'une longue histoire royale de la basilique, rehaussée et embellie au XII<sup>ème</sup> siècle par Suger, éminent abbé (de 1122 à 1151) et puissant homme politique (conseiller influent des rois Louis VI et Louis VII). Suger détruisit l'église carolingienne et fit édifier une église gothique. La théologie de Suger, qui fit de la basilique de Saint-Denis un prototype de la théologie de la Lumière, a été employée pour les cathédrales d'Europe aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles et est à l'origine de l'architecture religieuse gothique. C'est donc Suger qui est à la base de la conception actuelle de la basilique.

Avec Suger, l'abbaye devint encore plus importante ; elle abrita les *regalia* (instruments du sacre), devint à la fois lieu de consécration et nécropole des rois de France. Vont systématiquement être placées à la basilique Saint-Denis, à partir de Hugues Capet, un abbé laïc qui devint roi de France (987-996) et inaugura la dynastie capétienne, pratiquement les dépouilles de presque tous les rois de France : pas moins de 42 rois (dont Saint Louis, Henri IV, Louis XIV et le dernier monarque, Louis XVIII, mort en 1824) ainsi que 32 épouses de certains d'entre eux et 63 princes et princesses ; on voit encore aujourd'hui, dans la basilique, les tombeaux de quelques-uns de ces souverains. Quelque quinze autres personnages importants furent ensevelis à la basilique, comme Charles Martel. Cependant, pour différentes raisons politiques, religieuses ou personnelles, quelques souverains français ne furent pas enterrés à la basilique, la nécropole officielle des rois de France : au total 17 (dont Charlemagne, Philippe 1<sup>er</sup> en 1180, Louis le Pieux, Charles X en 1836, Louis-Philippe en 1850, Napoléon 1<sup>er</sup>...).

C'est à l'abbaye de Saint-Denis que désormais les rois de France se rendaient pour y prendre l'*oriflamme* (monté sur une traverse avec attache, petit étendard ou drapeau en forme de flamme fait d'un tissu de soie et suspendu au bout d'une lance dorée, utilisé pour porter les symboles nationaux, et autrefois comme ralliement dans les batailles médiévales), avant de partir en guerre ou en croisade. Bénies et parfois conduites par des papes et des personnages chrétiens importants, dont les souverains et les saints, les *croisades* sont de virulentes campagnes militaires de tous les chrétiens d'Occident, qu'ils

soient issus de la noblesse ou du peuple, prêchées au nom de la libération de Jérusalem, conquise en 1078 aux Arabes Abbassides par les Turcs, lesquels avaient interdit aux pèlerins l'accès à la ville sainte. Les croisades, dont la première débute en 1095, soit 17 ans après l'invasion turque, furent non seulement lancées contre les Turcs et les Arabes, mais aussi contre d'autres nations « païennes » de l'Europe (telle que la Lituanie) et contre les hérétiques (comme les Hussites, les Cathares, etc.) et les protestants (ainsi en 1576, pendant les guerres de Religion, catholiques et protestants s'y livrèrent une furieuse bataille, et en 1593, le roi Henri IV y abjura le protestantisme)...

Ainsi, à la faveur du culte très populaire de saint Denis, l'ancienne abbaye de Saint-Denis, lieu de mémoire dès le haut Moyen Age, a su lier très tôt son destin à celui de la royauté et de l'histoire de la chrétienté. Avec plus de soixante-dix gisants et tombeaux monumentaux, la basilique devint la nécropole privilégiée des souverains français, et chaque nouvelle dynastie perpétua cette tradition pour affirmer sa légitimité. Napoléon 1<sup>er</sup> lui-même conçut le projet d'en faire une nécropole impériale. Aujourd'hui, la nécropole royale de la basilique s'impose comme le plus important ensemble de sculpture funéraire du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, considérée comme le « cimetière aux rois », selon un chroniqueur du XIII<sup>e</sup> siècle.

C'est en cherchant une légitimité que les souverains au cours de l'histoire ont voulu reposer auprès des reliques de saint Denis, Rustique et Eleuthère. Par l'intermédiaire de la puissance de ces saints martyrs, le roi pensait ainsi acquérir pouvoir et protection pendant sa vie, notamment au cours de ses batailles, et selon la croyance, accéder directement au Paradis ! D'ailleurs, fut inventé « Montjoie saint Denis », un cri de ralliement des chevaliers sur les champs de bataille du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle ; il fut inscrit sur la bannière de couleur écarlate parsemée de flammes d'or du fameux oriflamme de saint Denis. « Montjoie saint Denis » devint la devise du royaume de France, qui se place ainsi sous la protection du saint tutélaire du royaume : saint Denis. Cet étendard est une belle image de l'union personnelle entre l'abbaye, le saint patron et le roi. Cette enseigne était systématiquement levée en temps de guerre

par les souverains qui venaient la recueillir des mains de l'abbé sur l'autel des saints martyrs. Elle est un des objets majeurs de l'épopée médiévale autour duquel se forme un premier sentiment national. Une copie subsiste dans la basilique.

Du fait de son statut de nécropole des rois de France, la basilique de Saint-Denis joua également un rôle important dans l'histoire du patrimoine en France. En 1793, pendant la Révolution, les symboles de la monarchie furent systématiquement attaqués, les tombes des rois furent profanées, et leurs dépouilles enterrées sous un tumulus. Mais la basilique échappa à la destruction totale. C'est Napoléon qui fit procéder à la première reconstruction du bâtiment en 1805. Sous la Restauration, les dépouilles royales furent inhumées dans un ossuaire placé dans la crypte carolingienne, vestige de l'édifice consacré par Charlemagne en 775. En 1816, Louis XVIII ordonna la reconstitution de la nécropole royale. Les travaux de restauration se poursuivirent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Depuis 1840, la basilique figure sur la première liste des monuments historiques. Elle conserve le témoignage de deux bâtiments déterminants pour l'évolution de l'architecture religieuse : le chevet de Suger (1144), qui constitue un véritable hymne à la lumière, manifeste du nouvel art gothique et la partie reconstruite, au temps de Saint Louis, dont le transept, d'une ampleur exceptionnelle, était destiné à accueillir les tombeaux royaux. En 1966, la basilique devient cathédrale, nom dérivé de « cathedra », siège de l'évêque qui s'y trouve. Une copie du trône de Dagobert, dont l'original se trouve au cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, est actuellement utilisée à Saint-Denis par l'évêque comme siège épiscopal.

### **Le développement de Saint-Denis assuré en partie par des étrangers**

L'histoire de la royauté, à la fois religieuse et politique, n'intéressa point le peuple, longtemps mis à l'écart. En 1757, la ville de Saint-Denis, qui n'a encore que 3.000 habitants, se développe essentiellement grâce à l'industrialisation axée sur la métallurgie lourde. Ce sont les étrangers qui contribuent à cet essor : au XIX<sup>e</sup> siècle, des provinciaux, notamment Picards, Bretons, Alsaciens, Lorrains ; au XX<sup>e</sup> siècle, des Européens

(Belges, Espagnols, Polonais, Italiens et Portugais), bientôt relayés par des Maghrébins, et plus tard, des Antillais, des Guyanais ou des Réunionnais, puis par des Africains (notamment Capverdiens et Africains de l'Ouest), des Asiatiques (réfugiés politiques du Sri-Lanka ou du Sud-Est asiatique, et des peuples des anciens comptoirs français de l'Inde du Sud).

Puis vient la crise de 1930, qui met un frein au flux migratoire. Celui-ci reprend de plus belle après la Seconde Guerre mondiale, à la faveur de la reconstruction et du triomphe des travaux publics. En ce moment, l'on est en pleine expansion économique, et il n'y a encore guère de racisme, de xénophobie : les gens s'aiment, guidés par les messages de fraternité diffusés par les organisations ouvrières, lesquelles prônent la cohésion de tous les travailleurs et l'intégration des étrangers. Le Parti communiste français (PCF) règne alors en maître, en apôtre de paix, la paix entre toutes les races : il enseigne l'espérance et milite pour la solidarité, les logements sociaux, la santé pour tous, le bien-être social...

A cette époque, la majorité de Séquanodyoniens (habitants de Seine-Saint-Denis) votait communiste : 44 % aux élections municipales en 1936, 60 % aux législatives et municipales de 1963. Devant le raz de marée communiste, le pouvoir central prit alors peur. Sa réponse ne traîna pas : il réorganisa l'administration, en créant la Seine-Saint-Denis, isolant ainsi les communes de gauche de l'ex-département de la Seine et les mariant aux cantons ruraux de l'ancienne Seine-et-Oise. Puis il implanta de grands ensembles peuplés d'ouvriers et d'employés, refusés par la droite, accueillis par la gauche. Les communistes semblent profiter de cette situation : pendant vingt ans, les grands ensembles voteront massivement à gauche... jusqu'à l'arrivée de nouveaux étrangers.

Cette émigration provoqua le départ de l'aristocratie militante ouvrière : en 1962, les ouvriers représentaient la moitié de la population active du département ; en 1982, ils étaient moins du tiers. Ceux qui restent ou qui arrivent subissent chaque jour davantage les ravages de la précarité. Le gouvernement chercha toujours à décourager les nouveaux arrivants (la nouvelle vague d'immigrés d'Afrique noire, de

Turquie, d'Europe de l'Est, du Pakistan, de Sri Lanka) : en 1975, il décida le regroupement familial, qui entraîna une recomposition des grands ensembles et provoqua de vives tensions. C'était le déclin du Parti communiste, le règne de l'abstentionnisme et la montée du Front national. Actuellement, le PCF n'obtient guère plus de 25 % aux scrutins, talonné par un FN avec 20 %.

Aujourd'hui, la Seine-Saint-Denis est sans doute le département français comptant le plus d'immigrés, ou de personnes issues de l'immigration. Mais aussi celui qui connaît le plus fort taux de chômage (13,5 % en juin 2005), dû à un certain nombre de causes, dont un niveau d'éducation plus faible, des préjugés à l'embauche... et la crise industrielle des années 70.

*L'industrialisation* en Seine-Saint-Denis s'est faite globalement hors de l'influence chrétienne, sinon par l'apport de petites communautés provinciales ou latines. Le mouvement ouvrier, bien implanté dans cette « banlieue rouge », s'est développé et organisé souvent contre l'Eglise, perçue comme dépendante ou complice de la grande bourgeoisie. Les églises bâties dans les années 1930 sont des points de repères sur fond d'indifférence assez générale sinon d'hostilité.

Dans cette ambiance, des chrétiens ont su donner courageusement le témoignage d'une présence et d'un engagement aux côtés des plus démunis, des plus exploités. Ils ont permis que se développe peu à peu un climat d'estime et de confiance. *Les mouvements d'Action Catholique, notamment en monde ouvrier*, ont été et demeurent une école apostolique qui a marqué toute une génération de « militants » de l'Evangile au cœur de ce département.

**Une Eglise « arc-en-ciel », Eglise des peuples de toutes les nations, solidaire, en dialogue et sans frontières**

Aujourd'hui, dans les quarante villes et 84 paroisses du département, s'activent 130 prêtres diocésains (dont au moins 80 actifs sur le diocèse, moyenne d'âge : 62 ans), une trentaine de diacres, 200 religieuses réparties en 50 communautés de 42 congrégations différentes, une cinquantaine de religieux prêtres,



5 communautés de frères, une cinquantaine d'animateurs pastoraux (dont des laïcs en paroisse ou au service des mouvements, des religieuses, des laïcs ou religieux dans l'enseignement catholique), une vingtaine d'autres laïcs ayant une charge ecclésiale, une soixantaine d'équipes d'animation paroissiales, une demi-dizaine d'équipes en charge pastorale... Le nombre des enfants catéchisés (du CE2 à la sixième) tourne autour de 10.000. En 2002, il y a eu près de 4800 baptêmes dont 80 d'adultes ; 700 jeunes et adultes ont reçu la confirmation ; il y a eu 1.080 mariages et 4700 obsèques célébrés religieusement, etc.

Ces chiffres sont donnés, selon une habitude politique française, sans tenir compte des races et des nationalités, pourtant nombreuses et visibles en Seine-Saint-Denis. Dans ce département cosmopolite, l'Eglise catholique se définit d'ailleurs comme une « Eglise arc-en-ciel », ainsi qualifiée conformément au contrat que le Créateur établit avec son peuple (Genèse 9, 12) : « Voici le *signe de l'Alliance* que je place entre moi et vous, dit Dieu, et *tout être vivant avec vous*, pour toutes les générations à jamais : je place mon arc dans la nuée, et ce sera le signe de l'alliance entre moi et la terre. »

L'Eglise de Saint-Denis, qui ne veut pas trahir l'alliance conclue entre Dieu et toute la terre, veut se montrer soucieuse d'aller à la rencontre des jeunes, des familles, de la diversité des vocations et des peuples de toutes les nations. Une « Eglise des peuples de toutes les nations » : une Eglise qui accepte d'accueillir tous les migrants, lesquels sont invités à « vivre en Eglise arc-en-ciel ». C'est là le vœu du Synode diocésain 2000, qui avait pour thème : Témoins dans la ville, § 22 : « La pastorale des migrants, au cœur de notre vie diocésaine, nous donne de rechercher le dialogue avec toutes les cultures, tout en assumant notre identité. *Avec ceux qui s'y efforcent, nous souhaitons travailler à un meilleur « vivre ensemble » dans nos cités et nos quartiers défavorisés, à développer le « lien social »* par des actions de proximité, la recherche d'une meilleure insertion des habitants des banlieues, sans oublier la prise en compte des migrants sans papiers. »

La pastorale des migrants vise en particulier les étrangers les plus nombreux en Seine-Saint-Denis, en particulier les

communautés des Antilles et Guyane, de l'Inde, du Sri-Lanka, du Vietnam, de la Réunion, des pays d'Afrique (dont la RDC) et du Portugal.

L'Eglise qui est en Seine-Saint-Denis se veut aussi une « Eglise présente et solidaire », qui cherche à aller à la rencontre notamment de la vie des cités et des « multiples solidarités », c'est-à-dire au devant des injustices dont sont victimes les migrants : « Au vu des préoccupations prioritaires qui se sont dégagées à l'issue d'une large consultation, nous avons choisi d'exprimer nos convictions face à la violence, à l'exclusion, au chômage, face au pluralisme des religions, toutes réalités très présentes en Seine-Saint-Denis. Vivre en proximité des femmes et des hommes de notre département, c'est découvrir Dieu dans l'autre, surtout celui qui a faim, celui qui est malade, celui qui est emprisonné. C'est aussi être prêt à accueillir de sa part une lumière d'Evangile. »

La lumière de l'Evangile implique que l'Eglise en Seine-Saint-Denis soit aussi une « Eglise en dialogue », une Eglise qui encourage les « partages de la vie », une Eglise qui n'admette pas les frontières, une Eglise qui s'ouvre aux autres christianismes (notamment à l'orthodoxie et au protestantisme) et aux religions non chrétiennes, dont l'hindouisme, le bouddhisme, et surtout le judaïsme et l'islam. Les chrétiens doivent savoir que les Juifs (environ 150.000 séfarades, pour la plupart venus d'Afrique du Nord et pourvus d'un bon réseau de synagogues) sont leurs frères (aînés) dans la foi : existe un Service diocésain pour les Relations avec le Judaïsme, qui a pour mission d'aider les chrétiens du diocèse à mieux apprécier les racines juives de leur foi, à mieux connaître le judaïsme tel qu'il se comprend aujourd'hui, à favoriser le dialogue entre juifs et chrétiens. La parole de Jean-Paul II, prononcée en mars 2000 en Terre Sainte, est mise en exergue pour soutenir l'orientation du diocèse : « Nous devons toujours et partout nous efforcer de présenter le véritable visage des Juifs et du Judaïsme, de même que celui des chrétiens et du christianisme, et cela à tous les niveaux des comportements, des enseignements et de la communication. » Si les relations avec les Juifs paraissent sereines, elles sont autrement plus « délicates » avec les musulmans, réputés, à tort ou à raison,

plus intolérants. L'islam est la seconde religion de France et peut-être la première de la Seine-Saint-Denis : dans plusieurs des villes du département, les habitants d'origine musulmane sont très nombreux – majoritaires dans certains quartiers ; pour autant, les communautés musulmanes ne disposent pas toujours d'une mosquée, mais plus souvent de salles de prières mal adaptées à leurs besoins. Les relations doivent être absolument tissées avec les musulmans, pour éviter des heurts : “Nous engageons vivement les chrétiens à prendre en compte la présence musulmane à leurs côtés, à entrer dans une démarche évangélique de rencontre, et à chaque fois que cela est possible, de dialoguer avec ces frères et sœurs croyants de l'Islam.” (Conférence des Evêques de France, Lourdes 1998).

Une Eglise qui cultive ainsi le dialogue avec les autres sensibilités religieuses ne peut qu'être une « Eglise en communication », selon l'apôtre Pierre : “Chacun d'entre vous doit être en mesure de communiquer l'Espérance qui est en lui” (Première épître de saint Pierre 3, 15).

Toutes les orientations que s'est donnée l'Eglise de Seine-Saint-Denis sont parfaitement assumées par son évêque, Olivier de Berranger.

**A la tête d'une « Eglise polyphonique », Olivier de Berranger, un « évêque de tous et pour tous », pour la cause des étrangers**

A la tête d'un diocèse « arc-en-ciel », le pape Jean-Paul II ne pouvait nommer qu'un évêque porté sur les « couleurs ». Il le trouva en la personne du P. Olivier de Berranger.

Quatrième d'une famille de dix enfants, Olivier vient au monde le 10 novembre 1938, à Courbevoie, ville riche d'un département aisé (Hauts-de-Seine, le 92, frontalier du « pauvre » 93). En octobre 1959, il entre au Séminaire français à Rome ; dans la Ville éternelle, il étudie à l'Université Grégorienne, où il obtient, en 1965, une licence en théologie. Ordonné prêtre le 4 juillet 1964, il est incardiné à Versailles, l'un des diocèses, avec Saint-Denis, de la province ecclésiastique de Paris. Nommé vicaire à la paroisse de Houilles, il travaille au service de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) et de l'Action catholique ouvrière (ACO).

En octobre 1968, le P. Olivier assure, à Limonest, dans le Rhône, la formation des futurs prêtres du Prado, mouvement créé en 1860 par Antoine Chevrier, qui inspira, plus tard, l'action des « prêtres-ouvriers », ministres mal vus de la hiérarchie. Il enseigne la théologie fondamentale au consortium des religieux, puis la christologie au séminaire Saint-Irénée, à Lyon. Ensuite, il aide à la réflexion des prêtres en Mission ouvrière dans la région Centre-Est.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1976, à la demande du cardinal Kim, il est envoyé, comme prêtre « fidei donum », dans le diocèse de Séoul (Corée du Sud), en vue d'aider à la formation des prêtres pour l'évangélisation des milieux populaires. Après l'étude du coréen, il est nommé vicaire, puis curé, dans des paroisses périphériques de Séoul, métropole de dix millions d'habitants. De 1981 à 1985, il est aumônier du Mouvement des Travailleurs Chrétiens dans le diocèse de Séoul.

Après une année de reprise au Prado à Lyon, en 1986-1987, année au cours de laquelle il rédige un ouvrage sur la vie de Mgr Alfred Ancel, il retourne en Corée où il a pour tâche principale la formation du Prado dans ce pays. En même temps, il est nommé en paroisse populaire, donne des cours à l'Institut catéchétique du diocèse et assure une direction spirituelle au Grand Séminaire de Séoul.

Rentré en France en juin 1993, il est chargé de l'année internationale de formation au Prado. Un an plus tard, il est nommé secrétaire du Comité épiscopal de la Coopération missionnaire, Directeur national des Œuvres pontificales missionnaires (OPM) et Secrétaire du comité épiscopal de la Coopération missionnaire à Paris.

Le 19 octobre 1996 arrive la récompense suprême que peut attendre un prêtre : à la suite du décès de Mgr Guy Deroubaix, évêque de Saint-Denis, il est nommé Evêque à sa place. Lors de son ordination épiscopale, il fait inscrire sa devise, inspirée du fervent apôtre saint Paul : « Vous n'êtes plus des étrangers, mais des frères ». Une devise qui convient parfaitement à un pasteur enthousiaste appelé à diriger un peuple issu de diverses nations, françaises et étrangères.

Ce n'est pas une devise creuse : évêque, Olivier de Berranger va rapidement s'engager aux côtés de ses « frères » d'origine étrangère. Le 30 septembre 1997, à Drancy, il se fait l'avocat des Juifs, en lisant la Déclaration de repentance des évêques de France pour le silence officiel de l'Eglise catholique française sur les persécutions antisémites commises par le gouvernement français (basé à Vichy) pendant la seconde Guerre mondiale.

Mais c'est pour la cause des « sans-papiers », dont sont majoritaires les Négro-africains, que l'évêque va se montrer le plus actif : en avril 1998, lorsque les sans-papiers occupent la basilique Saint-Denis, Mgr de Berranger, alors élu président de la Commission sociale des Evêques de France depuis le 10 novembre 1997, ne désapprouve pas l'acte, mais soutient même ceux qui le commettent ; il joue tellement avec passion le rôle de médiateur des sans-papiers qu'il est interpellé par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Intérieur, qui l'accuse « de faire le jeu du FN »...

Mais c'est peut-être son travail à la commission sociale de l'épiscopat qui énerve le plus Jean-Marie Le Pen, président du FN. Dans une déclaration intitulée « Réhabiliter la politique », l'évêque s'inquiète de la persistance d'idéologies « qui jouent sur les peurs et développent des thèmes démagogiques poussant aux exclusions et à la haine ». Sans se laisser impressionné par le ministre de l'Intérieur et le président du FN, Mgr Olivier de Berranger publie, le 1<sup>er</sup> mars 2001, avec Mgr Daniel Labille, président du Comité épiscopal des migrations et Mgr Lucien Daloz, président de Justice et Paix pour la France, une déclaration demandant la régularisation des sans-papiers non expulsables qui vivent en France.

Le 26 avril 2002, alors qu'il vient d'être nommé depuis quelques jours membre du Conseil pontifical « Justice et Paix », sans doute pour le récompenser de son combat en faveur des étrangers, l'évêque de Saint-Denis publie une déclaration de portée politique, puisqu'elle prend courageusement position contre le Front national dont le président est passé au second tour de l'élection présidentielle ; pour s'attirer les sympathies